



**A.S.G.C.A** Association sportive loi 1901

<p><b>ECOLE DE GOLF 2023 / 2024</b> <b>Ouverte aux enfants nés entre 2006 et 2017</b></p>
---

*Arcangues, le 13 août 2023*

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser, ci-dessous, les informations relatives à l'organisation de l'**Ecole de Golf** de l'*Association Sportive du Golf Club d'Arcangues (ASGCA)* pour la saison 2023 - 2024.

Le nombre d'élèves sera, cette année encore, limité à **64** élèves.

En effet la taille des installations, et les créneaux horaires disponibles ne nous permettent pas de prendre plus d'élèves.

Nous vous remercions de finaliser vos inscriptions dans les délais et de vous assurer que les dossiers sont bien complets.

**1) Journées d'inscription**

**A) Pour les élèves de l'Ecole de Golf 2022/2023 préinscrits pour 2023/2024 :**

- Ils sont prioritaires et une place leur a déjà été réservée.
- Ils devront néanmoins venir déposer leur dossier le **Mercredi 6 Septembre** entre 14h00 et 17h00.
- Le lieu de rendez-vous est fixé au golf sous la tente, devant le putting green.
- Il n'y aura pas de cours ce jour-là.

**B) Pour les élèves de l'Ecole de Golf 2022/2023 non préinscrits pour 2023/2024 :**

- La journée d'inscription aura lieu le **Mercredi 6 Septembre** de 14h00 à 17h00 heures.
- Le dossier devra être déposé ou rempli sur place.
- Il n'y aura pas cours ce jour-là.
- Le lieu de rendez-vous est fixé au golf sous la tente devant le putting green.

- Pour ceux qui ne pourraient être présents le 6 Septembre, les dossiers complets pourront être déposés au secrétariat du golf entre le **Lundi 4 Septembre et le Mercredi 6 Septembre, au plus tard.**

**C) Inscription des nouveaux élèves si la limite maximum du nombre d'inscrits (64) n'est pas atteinte.**

Inscription au club le **Samedi 9 Septembre de 10h00 à 12h00 heures.**

Ordre de priorité d'admission pour les nouveaux :

- Parents (grand parents) inscrits au Club et à l'A.S.
- Jeunes habitants Arcangues
- Autres

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Ils devront comprendre impérativement :

- Fiche d'inscription
- Le certificat médical est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à compléter par le mineur et ses représentant légaux, accompagné d'une attestation signée par ces derniers.
- Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions certificat médical.
- Autorisation parentale de droit à l'image.
- Chèque de 240 € à l'ordre de l'ASGCA. Outre l'inscription à l'Ecole de Golf, ce montant comprend la licence fédérale et un polo.

**La reprise des cours de l'Ecole de Golf est fixée  
au Mercredi 13 Septembre 2023**

**2) Organisation des cours de l'école de golf.**

**A) Les Professeurs**

Les cours seront assurés par les professeurs de l'Ecole de Golf :

- **Dominique Beigbeder**
- **Jean-Marc Lecuona**

Tous deux diplômés du 2<sup>ème</sup> degré.

Ils sont aidés par un groupe de bénévoles, membres de la Commission des Jeunes de l'Association.

**B) Programme**

**Dates** : de septembre 2023 à juin 2024 pour un total de 32 semaines. Il n'y a pas cours durant les vacances scolaires.

**Jour** : **le mercredi uniquement**

- Le matin de 11h00 à 12h00 avec Jean-Marc et de 11h30 à 12h30 avec Dominique
- L'après-midi de 13h30 à 16h30 avec Jean-Marc et de 14h00 à 17h00 avec Dominique

**Durée** : 1 heure de cours par semaine pour chaque enfant.

**Constitution des groupes** :

- Les groupes seront constitués par les Pros, en fonction des âges et des niveaux des enfants.
- Un ou deux groupes le matin et deux ou trois groupes l'après-midi, pour chaque Pro, soit un total de 8 groupes.
- Chaque groupe est normalement constitué de 8 enfants.

**Groupe Compétition** : Chaque professeur choisira parmi ses élèves les plus impliqués ceux qu'il amènera sur le parcours ou en perfectionnement au Centre de Petit Jeu, soit le Mercredi en fin d'après-midi soit le Samedi matin. Ces élèves seront sélectionnés par les Pros chaque semaine.

### **C) Initiation Parcours – Accès Parcours**

En fonction de leur niveau, les enfants seront accompagnés sur le parcours par des bénévoles, en plus de leur heure de cours.

Ces accompagnements auront normalement lieu le mercredi après-midi, soit sur le parcours, soit au Centre de Petit Jeu où un parcours aura été aménagé à cet effet.

Ces accompagnements sur le parcours ou au Centre de Petit Jeu seront faits en accord avec le Golf et en fonction des disponibilités et ne débiteront pas avant la mi-octobre.

### **D) Compétitions**

En fonction de leur niveau, les enfants seront invités à participer à des compétitions.

- Soit des compétitions de l'Ecole de Golf qui ont lieu par groupe, le samedi sur les 9 derniers trous et permettent d'acquérir et d'améliorer son index.
- Soit des compétitions départementales qui se déroulent à Souraïde et/ou au Golf de l'Impératrice.

Les meilleurs pourront participer aux compétitions du club et/ou aux championnats départementaux ou inter régionaux.

### **E) Tarifs de l'Ecole de golf**

- Cours à l'Ecole de Golf sur 32 semaines, de septembre à juin 2024
- Licence FFG 2024 (fin 2023 et 2024 pour les nouveaux)

**Total : 240 €**

NB : Outre l'enseignement, ces tarifs incluent les balles de practice et l'accès au parcours.

### **F) Contacts**

Pour contacter l'Ecole de Golf en dehors des heures de cours :

- E-mail : edgarcangues @gmail.com
- Le site web de l'Association : [www.asqca.fr](http://www.asqca.fr)
- Le site web du Golf d'Arcangues : [www.golfdarcangues.com](http://www.golfdarcangues.com)
- Téléphone du Golf d'Arcangues : 05 59 43 10 56

## II - Fonctionnement de l'école de golf

### « NOUS SOMMES UNE ECOLE DE GOLF FORMATRICE »

#### A. Le fonctionnement de l'Ecole de Golf est assuré par la Commission Jeunes

Cette commission est composée :

- De membres du Comité de l'Association Sportive du Golf Club d'Arcangues (ASGCA)
  - *Alain de Soultrait*
  - *Christophe Masson*
- Des professeurs
  - *Dominique Beigbeder*
  - *Jean-Marc Lecuona*
- De membres de l'ASGCA
  - *Jean-Pierre Rospide*
  - *Gilles Gérard*
  - *Georges Guilhon*
- De parents d'élèves
  - *Xabi Duhalde*
  - *Frédéric Landaboure*

Cette commission peut accueillir de nouveaux membres en cours de saison.

#### B. L'Ecole de Golf est en charge de :

1. **Dispenser** une séance de formation d'une heure minimum, sous la direction d'un enseignant diplômé (groupe de 8 maximum en respectant les différences : âges, affinités, attentes) qui pourra être assisté d'un bénévole.
2. **Education** basée sur la progression des enfants assurée par nos pros.
  - Découverte du golf
  - Apprendre à jouer
  - Découverte de la compétition
  - Apprendre à jouer en compétition
3. **D'assurer** un accueil des filles et garçons qui doivent être licenciés au sein de l'ASGCA et identifiés en tant qu'élèves de l'école de golf.
4. **D'organiser** la pratique en compétition des jeunes joueurs. Réservées exclusivement aux jeunes, les dates de ces compétitions seront communiquées directement aux parents par mail.
5. **S'engager** à suivre une politique qui favorise la participation aux détectations et sélections fédérales départementales, régionales, nationales.
6. **Tenir** un tableau d'affichage ou une page sur le site internet de l'Association dédié spécifiquement à l'école de golf : règlements, informations à destination des jeunes et des parents, calendrier annuel des épreuves élaboré en début de saison.
7. **Faire** des bilans réguliers entre parents, éducateurs, bénévoles et commission jeunes.
8. **Participation** au Championnat par équipes (promotions ou divisions) U16 garçons.

Par ailleurs l'Ecole de Golf se chargera de l'inscription des enfants aux différents championnats départementaux et régionaux de la filière fédérale, ainsi qu'aux épreuves départementales réservées aux U10.

### **C. L'Association Sportive du Golf Club d'Arcangues (ASGCA)**

Le président désignera les membres de la Commission jeunes, responsables, référents.

La commission jeunes s'assurera de la disponibilité des installations et de l'organisation des différentes manifestations.

La commission jeunes se réserve le droit d'exclure momentanément ou définitivement un jeune dont le comportement ne correspondrait pas aux règles et devoirs évoqués dans ce document ou risquant de nuire à l'harmonie de la vie du club.

### **D. L'Enfant**

L'enfant s'engage à assister à la totalité des cours prévus dans l'année.

Toute absence devra faire l'objet d'une information préalable à l'encadrement (pro ou responsable jeunes) via e-mail : [edgarcangues@gmail.com](mailto:edgarcangues@gmail.com).

De plus, il s'engage à respecter les valeurs morales et éducatives du club :

- Respecter des directives données.
- Respecter les règles fondamentales de conduite, d'étiquette, de tenue vestimentaire et de respect des autres pendant les cours comme en compétition.
- Honorer les sélections du club pour participer aux compétitions par équipe.
- Participer aux compétitions organisées par le club à son intention.

### **E. Les Parents**

S'engagent à :

- Fournir au responsable jeunes les documents administratifs au début de la saison (dossier complet, autorisations parentales, transports, médicales, photos et utilisation des noms, antidopage).
- Expliquer et faire comprendre les objectifs de l'Ecole de Golf à leurs enfants.
- Assurer un dialogue entre le pro, le responsable de l'Ecole de Golf et l'enfant.
- Adapter l'équipements vestimentaire aux conditions météorologiques.
- Informer l'Ecole de golf de l'absence de l'enfant au cours ou aux animations parcours.
- Répondre aux convocations/sélections pour des compétitions dans les délais impartis.

Afin de participer au bon déroulement des cours les parents acceptent de :

- Ne pas intervenir sur la partie technique afin le laisser le pro appliquer sa pédagogie.
- Laisser leur enfant seul pendant le cours avec le pro.

Pour terminer nous apprécierions que dans la mesure du possible, les parents aident au transport des jeunes golfeurs sur les lieux de compétitions situés à l'extérieur.

Bien cordialement et à très bientôt.

**Alain de Soultrait**

*Commission Jeunes de l'Ecole de Golf de l'ASGCA*